

Objectif

Le but de cette conférence est d'apporter aux praticiens du droit un forum de discussion des développements récents les plus importants à la croisée du droit international et du droit de l'Union européenne.

Principaux thèmes abordés

- UE/ Etats membres et droit international : qui fait quoi ? – négociations, responsabilité et représentation dans les litiges internationaux, contrôle de conventionalité par la CJUE
- Complémentarité ou concurrence des modes de règlement des différends ?
 - Stratégie des recours européens et système de protection équivalente
 - Bruxelles I et exception d'arbitrage, primauté de la Convention de New York, recours parallèles et conflits de décisions judiciaires et arbitrales, récente jurisprudence de la CJEU (C-506/13 *Gazprom* et C-352/13 *CDQ*), entrée en vigueur de la Convention de La Haye Accords d'élection de for : quels changements et quelle coordination ?
 - Relation entre RDIE (« ISDS ») et systèmes judiciaires nationaux, protection du droit des Etats à légiférer et des objectifs légitimes de politique publique, établissement et fonctionnement des tribunaux arbitraux, contrôle de la régularité juridique des décisions du RDIE au moyen d'un mécanisme bilatéral ou multilatéral d'appel
- Sanctions de l'ONU, de l'UE et des Etats : rôle et efficacité, champs (extra-)territorial, respect des droits fondamentaux des personnes et entités visées

Qui devrait y participer?

Avocats et juristes de droit international des institutions européennes, gouvernements nationaux et banques centrales

Intervenants

Mercédeh Azeredo da Silveira, Avocate, Derains & Gharavi, Paris

Régis Bismuth, Professeur à l'Université de Poitiers, Directeur des Etudes de la Branche française de l'ILA, Poitiers

Colin Brown, Chef d'unité adjoint, Règlement des Différends et Aspects juridiques de la Politique Commerciale, DG Commerce, Commission européenne, Bruxelles

Pedro Cruz Villalón, Avocat général, Cour de Justice de l'Union européenne, Luxembourg

Rolf Einar Fife, Ambassadeur du Royaume de Norvège en France, Ancien Directeur général des affaires juridiques au MAE norvégien, Paris

Francesco Giumelli, Professeur adjoint, Département des relations internationales et organisations internationales, Université de Groningen

Jacob Grierson, Avocat associé, McDermott, Will & Emery, Paris

Lucio Gussetti, Directeur - Conseiller juridique principal, Service juridique, Commission européenne, Bruxelles

Catherine Kessedjian, Professeur, Université Panthéon-Assas, Paris II ; Présidente de l'ILA-Branche française, Membre du Comité consultatif de l'ERA, Paris

Pieter Jan Kuijper, Professeur de droit des organisations internationales, Université d'Amsterdam

Jeremy McBride, Avocat, Monckton Chambers, Londres

Nuala Mole, The Aire Centre (Advice on Individual Rights in Europe), Londres

Marc van der Woude, Juge, Tribunal de l'Union européenne, Luxembourg

Konstanze von Papp, *Erich Brost Fellow* en droit de l'Union européenne et droit allemand, Oxford

Valentin Zellweger, Directeur juridique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), Confédération Suisse, Berne

Pour plus d'informations :

Eva Schneider
Tel. +49 (0)651 937 37 421
Fax. +49 (0)651 937 37 773
E-mail: eschneider@era.int



DROIT INTERNATIONAL ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE – HARMONIE, COHÉRENCE ET CONTRADICTIONS DANS LA PRATIQUE DU DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN DES AFFAIRES

Trèves, 24-25 septembre 2015
Centre de Conférences de l'ERA
Metzer Allee 4, Trèves, Allemagne

Organisation pour l'ERA :
Dr. Karine Caunes

Langues :
Français et anglais
(avec interprétation simultanée)

Référence : 415DP27



Jeudi 24 septembre 2015

- 13h15 Accueil des participants
- 13h45 **Allocution(s) de bienvenue et introduction**
Wolfgang Heusel, Catherine Kessedjian, Valentin Zellweger
- I.** **DROIT DE L'UNION EUROPEENNE ET DROIT INTERNATIONAL : UNE RELATION COMPLEXE**
Président : Rolf Einar Fife
- 14h00 **La négociation du droit international par l'Union européenne et/ou ses Etats membres**
Konstanze von Papp
- 14h30 **Le contrôle de conventionnalité en droit de l'Union**
Pedro Cruz Villalón
- 15h00 Discussion
- 15h30 Pause café
- 16h00 **La responsabilité des Etats membres et/ou de l'Union en cas de violation du droit international**
Pieter Jan Kuijper
- 16h30 **La représentation de l'UE dans les procédures contentieuses internationales**
Lucio Gussetti
- 17h00 Discussion
- 18h00 Fin de la première journée
- 19h00 Visite guidée de Trèves
- 20h00 Dîner

Vendredi 25 septembre 2015

- II.** **COMPLEMENTARITE OU CONCURRENCE DES MODES DE REGLEMENT DES DIFFERENDS**
Présidente : Catherine Kessedjian
- 9h30 **Les contentieux européens**
Nuala Mole
- Stratégie des recours devant la CJUE et à la Cour européenne des droits de l'homme
 - Système de protection équivalente: fonction et limites
- 10h00 Discussion
- 10h20 **Le rapport entre arbitrage et juridictions nationales en matière civile et commerciale**
Jacob Grierson
- 10h50 Discussion
- 11h10 Pause café
- 11h30 **Le choix entre l'arbitrage et d'autres modes de règlement des différends en matière d'investissement**
Colin Brown
- 12h00 Discussion
- 12h30 Déjeuner

III. **LES SANCTIONS ENTRE DROIT INTERNATIONAL ET DROIT DE L'UNION EUROPEENNE**

- Président : Valentin Zellweger*
- 13h30 **Les sanctions des Nations Unies, de l'Union européenne et des Etats**
Francesco Giumelli et Régis Bismuth
- Rôle et efficacité des sanctions
 - Autorité, étendue territoriale et extraterritorialité
 - Respect des droits fondamentaux des personnes et entités visées par les sanctions
- 14h10 **La légalité des sanctions vue par la CJUE**
Marc van der Woude
- 14h40 **La légalité des sanctions vue par la Cour européenne des Droits de l'Homme**
Jeremy McBride
- 15h10 Discussion
- 16h00 Pause café
- 16h30 **Le sort des contrats affectés par les sanctions**
Mercédeh Azeredo da Silveira
- 17h00 Discussion
- 17h30 Fin de la conférence